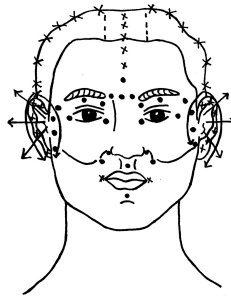


DANS QUEL CAS CONSULTER ?



Pour libérer les chocs émotionnels qu'ils soient récents ou anciens :
Licenciement, divorce, séparation, deuil, agression, viol, dépression, avortement etc.

Pour pratiquer la *méditation attentive* :

Technique bouddhiste d'introspection permettant d'instaurer **la communication en interaction** propre à l'évolution.

Pour se libérer des *schèmes récurrents* (*réactions inadaptées*) et retrouver sa vraie nature :

Sentiments de dévalorisation, d'abandon, d'exclusion, de perfectionnisme, de peur de l'échec, de soumission, de défiance, perceptions négatives, etc..

Pour une réappropriation corporelle :

Ressentir la délimitation de son territoire et prendre en compte l'impact du mental sur le corps.

Pour optimiser son potentiel :

Et se préparer à des événements importants : examen, entretien..

Pour dé-mémoriser les tensions psychosomatiques physiques et mentales :

Etat d'hyper-nervosité, anxiété, stress, angoisse, troubles du sommeil, fatigue chronique, surcharge émotionnelle etc...

Pour un recentrage puissant afin de prendre en main le cours de sa vie.